

Aider un proche à distance

Guide indépendant · version 1.4 · 2026-10-27

A4 grands caractères · texte principal 17 points.

Organiser des relais avec son accord et prévoir les imprévus.

Les points à préparer

1. Convenir avec la personne de la fréquence et des moyens de contact qu'elle souhaite.
2. Identifier un contact de proximité ou un service, avec son accord et celui de l'interlocuteur.
3. Vérifier les coordonnées sur des sources institutionnelles et les recopier sur papier si utile.
4. Clarifier qui gère chaque tâche sans multiplier les transmissions d'informations personnelles.
5. Prévoir une solution si une intervention est annulée ou si l'aidant principal est indisponible.
6. Pour un déménagement ou un changement de territoire, demander aux organismes comment assurer la continuité.
7. Ne pas installer une surveillance ou accéder à un compte sans un cadre et un consentement adaptés.

Mes notes, sur papier ou dans mon fichier personnel

Sources pour vérifier les repères

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aidant/les-solutions-de-repit-pour-les-aidants>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/principaux-interlocuteurs/centre-communal-ou-intercommunal-daction-sociale-ccascias>

Repères documentaires, sans approbation professionnelle attestée. Les conditions et coordonnées peuvent évoluer.

Ne transmettez aucun dossier personnel au guide. À compléter hors du site. Ce document ne remplace pas un professionnel ou un organisme compétent.